Image not found or type unknown

Demande d'informations pour embauche

Par **cupicupi**, le **11/02/2009** à **14:35**

Bonjour,
Je me permets de m'adresser a vous concernant ma situation :
J'ai travaillé dans la société actuel a l'intermédiaire d'une boite d'intérim au début pour une mission de 1 mois comme technicien, c'était le 14 janvier 2008, et la cause est le suractivité du au changement d'un logiciel, et depuis j'étais renouvelé pour 4 autres missions pour la même société et pour le mémé poste. Ensuite la société m'a fait signé un contrat CDD pour une durée de 6 mois, a partir de 1-07-2008 jusqu'au 31-12-2008 , ensuite un autre contrat CDD pour une durée de 3 mois, toujours pour la même société et toujours pour le même poste.
Je voudrais savoir, quels sont mes droits, surtout que j'ai signé le deuxième contrat suite a une possible embauche en CDI, et aujourd'hui il a des rumeurs qu'il y aura plus de recrutement dans la société après mon deuxième contrat CDD.
Est-ce que je peux porté l'affaire devant le Prud'hommes , pour obliger la société a m'embaucher en CDI ou pour autre motif..
Merci d'avance pour l'aide que vous nous apporter.
Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés